

Rencontre	12e RDV des OBV
Date	18 février 2012
Endroit	Manoir Saint-Castin, Lac-Beauport, Salle Saint-Casint A
Administrateurs présents	Jean-Paul Raïche, président Daniel Desgagné, 1er vice-président Aliine Gagnon, 2e vice-présidente Bernard Lacroix, secrétaire-trésorier Jean Landry, administrateur Marc Fafard, administrateur Sylvain Michon, administrateur Anselme Gagné, administrateur
Personnes ressources	Marie-Claude Leclerc, directrice générale Antoine Verville, directeur général adjoint Marie-Hélène Gendron, chargée de projets services Caroline Gagné, chargée des communications Emmanuelle Bouchard-Bastien, chargé de projets Opération Bleu Vert Guillaume Bourget, Chargé de projets PDE

1. Présentation de Nicolas Roy, Directeur environnement, Terraformex Canada sur «L'art de réussir son financement -Contexte des projets de végétalisation des bandes riveraines».

Monsieur Roy fait sa présentation. e plus il souligne l'importance de rattacher le projet à un enjeu régional même s'il s'agit d'une problématique généralisée. Il souligne également l'importance d'expliquer la raison de l'intervention (ex : qualité de l'eau, biodiversité). Enfin, il rappelle que les projets de restauration vont souvent passer avant ceux de prévention.

Période de questions :

- Pour la planification, on n'a pas le temps et l'argent nécessaire...

Rép. : Vous êtes en gestion intégrée, vous pouvez le faire, Vous pouvez aussi prendre un stagiaire pour faire la revue de littérature et la caractérisation. Stratégie du 80/20 : mettre un minimum d'efforts qui augmente de beaucoup les chances de réussites (trouver un équilibre).

- Faut-il vraiment mettre les salaires en espèces, moi je les ai toujours mis en nature?

Rép.: Les gouvernements sont assez tolérants par rapport à ça. Selon mon expérience parfois ça ennuie certains analystes qui se demandent si la somme demandée sera bel et bien dépensée dans le projet.

- Nous, nous avons toujours plus de facilité avec les bailleurs de fonds régionaux que provinciaux.

Rép.: Effectivement

2. Atelier de consultation sur les démarches de demandes de financement: bilan et prochaines étapes.

Antoine Verville fait une courte présentation sur les résultats actuels de la démarche (en remplacement de Bernard Lacroix)

Première période d'échanges:

- Pourquoi certains n'ont pas participés ?
- Nous on ne l'a pas fait car on ne croit pas à cette démarche, on ne pense pas devoir demander de l'argent pour le financement de l'OBV.
- Il y a eu une mauvaise compréhension de la démarche selon moi, il y a aussi une demande d'augmentation de financement pour les actions des PDE
- J'aimerais savoir combien de municipalités n'ont pas acceptées ?
- Nous avons eu très peu de résolutions de refus.
- Pour notre part, certains partenaires ont bloqué au 350 000\$. Par contre l'argument de l'agrandissement de notre territoire a fonctionné.
- La stratégie adoptée ne plaisait pas à notre CA (ex: lancée en plein été)
- Dans notre cas, nous n'avons pas embarqué puisque notre ville majeure ne nous appuyait pas. Par contre plusieurs membres du CA croyaient à la force du réseau.
- En parlant du CA, où sont les membres du CA du ROBVQ ?
- Il y a quand même du positif dans la démarche, ça nous fait connaître.
- Nous ça nous a permis de rencontrer des gens et de leur réexpliquer qui on est.
- Nous on en est à la mise en oeuvre et on chevauche le travail des municipalités, les représentations nous ont donc permis de débiter les discussions, de faire un début d'arrimage politique.
- Mais pourquoi demander ces résolutions, quel est le but de la démarche, la suite des choses ?
- On devait aller rencontrer le ministre avec les résolutions mais il a déjà refusé.
- Je rappelle que Monsieur Gaucher nous a clairement demandé hier de l'appuyer et que cette démarche a déjà été discuté l'an dernier, ce n'est pas une surprise...
- N'est-ce pas une faiblesse majeure si tous les OBV ne participent pas ?

Atelier avec discussions autour de 4 propositions de solutions pour la suite

- 1- Mobiliser tous les OBV, intégrer ceux qui manquent
- 2- Travailler avec le MDDEP (M. Gaucher)
- 3- Faire parvenir le bilan du suivi de nos appuis à nos partenaires
- 4- Proposer quelque chose à faire avec les redevances

Plénière sur l'atelier

(Se référer au résumé de l'atelier)

Autres commentaires pendant la plénière

- Nous on travaille sur la crédibilité locale pour être reconnue avant de demander de l'argent car si la population n'appuie pas, les élus ne suivront pas.
- Les OBV qui ne participent pas pourraient se voter une résolution d'appui à la démarche
- Le communiqué de l'UMQ nous a mis des bâtons dans les roues
- Plus il y aura de projets avec les municipalités et les MRC et plus les politiques parleront en notre faveur
- L'exercice nous a permis de savoir qui était réticent. On doit maintenant travailler sur les perception qu'ils ont des OBV et gagner leur confiance tranquillement en participant aux différentes tables et en faisant du concret.

3. Atelier d'information et de discussion sur un processus de certification des OBV

Daniel Desgagné, 1er Vice-président du Conseil d'administration du ROBVQ, a présenté les raisons de développer un programme de certification pour les OBV et les motivations qui ont amené le ROBVQ à initier une démarche en ce sens. Il a précisé que cette certification était en accord avec la mission et les besoins des OBV, et que celle-ci comportait de nombreux avantages, tels que d'assurer la qualité des PDE, de favoriser la reconnaissance du travail des OBV, d'amener de nouveaux acteurs et de faciliter les partenariats.

Jean Rousseau, directeur, et Geneviève Drouin, conseillère en développement des affaires au Bureau de normalisation du Québec (BNQ), ont par la suite prit la parole. Ils ont présenté, en premier lieu, le travail et la mission du BNQ, et en deuxième lieu, la proposition de projet pour les organismes de bassin versant.

Antoine Verville a poursuivi en animant un atelier de concertation afin de connaître l'opinion des membres. En somme, plusieurs inquiétudes ont été émis par rapport à la lourdeur du processus pour les OBV, qui sont en manque de ressources. Toutefois, plusieurs membres s'entendaient sur l'augmentation de la reconnaissance qu'une certification pourrait engendrer. Un bilan de cet atelier sera diffusé prochainement à tout les OBV.

4. Présentation de Françoise Auger, Chargée des projets et des communications, COBARIC : Cadre de financement: plan d'intervention contre les algues bleu-vert

Se référer à la présentation de Françoise Auger.

5. Intervention financière sur la qualité de l'eau en Estrie Marie-Hélène Wolfe | Directrice générale, CRÉ Estrie

Se référer à la présentation de Marie-Hélène Wolfe.